

Établissement de facture

Objet : Les règles de facturations

Ce que dit la loi :

Les factures obéissent à des règles au niveau de la numérotation. Chaque numéro doit être unique et basé sur une séquence chronologique continue.

Autrement dit, les numéros doivent se suivre et ne comportent aucun trou ni doublons.

Les dates d'établissement des factures doivent aussi se suivre chronologiquement au fur et à mesure de l'émission des documents.

Les règles de l'USMC :

- Vous ne pouvez pas en tant que section faire de facture. Il faut demander au Club Omnisports de vous établir ce document.

Président : G. MARTY Date :	Trésorière : JM. PLASSART Date : 07/02/2023	Secrétaire : P. ROSSI Date : 01/02/2023
		